

ACTUALITES DU GROUPE D'ACTION FINANCIERE



GROUPE D'ACTION FINANCIERE (GAFI/FATF)

PRÉSENTATION DU GAFI



Le Groupe d'action financière (GAFI) est un organisme intergouvernemental créé en 1989 par le G7 et rattaché administrativement à l'OCDE. Son mandat s'étend à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massives. Le GAFI est actuellement composé de 37 membres (35 États et deux organisations régionales, c'est-à-dire la Commission européenne et le Conseil de coopération du Golfe). Une vingtaine d'organisations et de pays sont membres observateurs (dont l'ONU, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et l'OCDE). À travers les neuf organismes régionaux analogues qui lui sont associés, le GAFI réunit un réseau mondial de 203 juridictions assurant ainsi une couverture mondiale de ses standards.

Le GAFI a trois tâches: l'analyse globale des risques qui englobe des travaux de typologies; le développement de standards et la surveillance à travers des évaluations par les pairs. La Suisse est l'un des membres fondateurs du GAFI. Les intérêts de la Suisse sont représentés par une délégation conduite par le DFF et comprenant les offices ou autorités suivants : DFF/SFI, DFJP/OFJ et fedpol/MROS, DFAE/DPES, FINMA et MPC. Selon les thèmes, d'autres offices, tels que le DFF/AFC et le DFER/SECO, peuvent être associés ponctuellement à ces travaux. Les positions des différents offices sont étroitement coordonnées par le DFF.

La plénière du GAFI siège trois fois par an. En 2018, elle poursuit son 4^{ème} cycle d'évaluations mutuelles (p. 1). En outre, un nouveau plan d'action contre le financement du terrorisme (p. 2) et les thèmes des Fintech/Regtech, de la transparence du bénéficiaire effectif (p. 3) et du financement de la prolifération (p. 4) sont à l'agenda.

THÈMES ACTUELS DU GROUPE D'ACTION FINANCIERE

ÉVALUATIONS MUTUELLES DU 4^{ÈME} CYCLE

Le GAFI a élaboré 40 recommandations qui constituent les normes internationales, applicables sur le plan mondial, pour lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massives. Adoptées en 1990, ces recommandations ont été révisées en 1996, 2001, 2003 et 2012 afin d'assurer leur pertinence. Le 4^{ème} cycle d'évaluation, en cours, vise à évaluer les standards révisés de 2012. Les évaluations se basent sur une méthodologie d'évaluation commune





adoptée en 2013 et visent, dans le cadre d'un processus par les pairs, à évaluer l'efficacité du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et le degré de conformité technique des pays au regard des 40 recommandations. Près de 49 pays ont été évalués sur le plan mondial au cours de ce cycle. Les pays évalués font l'objet d'un suivi régulier. Ce dernier vise à s'assurer que les pays continuent à progresser dans la mise en œuvre efficace des normes internationales. En février 2018, le GAFI a adopté l'évaluation mutuelle de l'Islande et les rapports de suivi de l'Espagne et de la Norvège. Le tableau suivant fournit une vue d'ensemble des résultats des pays évalués à ce jour: <http://www.fatf-gafi.org/media/fatf/documents/4th-Round-Ratings.pdf>.

La Suisse s'implique dans la revue critique des évaluations mutuelles régie par un processus qui inclut diverses étapes et possibilités d'en influencer les résultats. Ce faisant, elle s'engage pour l'intégrité des marchés financiers, l'égalité de traitement de tous les membres et le respect de règles du jeu équitables tout en défendant la compétitivité de la place financière suisse. Pour assurer le bon fonctionnement du processus d'évaluation par les pairs, la Suisse a également l'obligation de mettre à disposition un certain nombre d'experts dans les évaluations. En 2018, la Suisse participe à l'évaluation de Hongkong.

NOUVEAU PLAN D'ACTION CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME



La lutte contre le financement du terrorisme reste une priorité majeure pour le GAFI. Depuis 2016, le GAFI met en œuvre des mesures spécifiques destinées à permettre une meilleure compréhension des risques de financement du terrorisme, notamment ceux liés à l'État islamique. Lors de la réunion plénière qui s'est tenue à Paris en février 2018, un nouveau plan opérationnel de lutte contre le financement du terrorisme a été adopté. Il prévoit des travaux dans cinq domaines différents, un point important étant l'information régulière sur l'évolution du financement du terrorisme, en particulier celui de l'État islamique, d'Al Qaïda et des organisations liées. Le GAFI mène notamment les travaux suivants, qu'il considère comme prioritaires:

- développement de lignes directrices visant à améliorer la qualité des analyses nationales des risques dans le domaine du financement du terrorisme;
- lors de chaque réunion plénière, mise à jour des informations concernant les méthodes de financement de l'État islamique, d'Al-Qaïda et des organisations liées;
- travaux complémentaires dans le domaine des risques liés aux monnaies virtuelles;
- étude horizontale de tous les rapports d'évaluation en vue d'identifier les facteurs qui compromettent l'efficacité de la lutte contre le terrorisme.

La Suisse s'engage pour que la mise en œuvre des normes en vigueur et l'achèvement des travaux en cours soient des objectifs prioritaires.

FINTECH/REGTECH

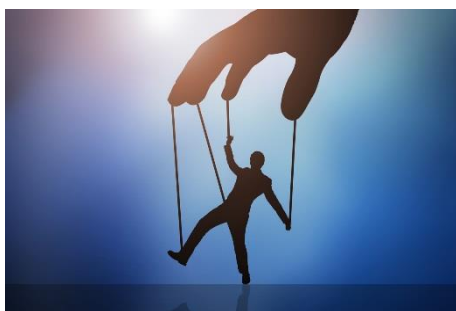


Le GAFI entreprend différents travaux dans le domaine des technologies financières et des technologies de gestion de la conformité réglementaire (Fintech/Regtech). Il soutient en principe les innovations financières qui répondent aux exigences en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme telles qu'elles sont définies dans ses recommandations.

D'une part, le GAFI se concentrera sur l'identité numérique et évaluera sa compatibilité avec les recommandations concernées. D'autre part, il entamera des travaux complémentaires dans le domaine des monnaies virtuelles et examinera une adaptation de la publication «Guidance for a Risk-based approach to virtual currencies» ainsi que la compatibilité des monnaies virtuelles avec les recommandations correspondantes. Il suivra de près cette évolution et analysera en permanence la situation dans ce domaine. Le GAFI a également mis en place, sur son site Internet, une plateforme accessible au public sur le thème des Fintech/Regtech. Par le biais de cette plateforme, le réseau GAFI pourra informer en continu sur les initiatives en matière de Fintech/Regtech dans l'optique du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme¹.

La Suisse a soutenu activement les travaux du GAFI. Elle s'engage pour que les ICO, notamment, fassent aussi l'objet d'une analyse, et, en ce qui concerne les crypto-actifs, pour que les travaux prennent aussi bien en compte le marché primaire que le marché secondaire.

TRANSPARENCE DU BÉNÉFICIAIRE EFFECTIF



S'agissant de l'identification du bénéficiaire effectif, le GAFI travaille depuis octobre 2016 dans quatre domaines: 1) la compréhension du problème, 2) les évaluations et leur suivi, 3) l'amélioration de l'application des normes internationales et 4) l'amélioration du cadre institutionnel. La question de la transparence du bénéficiaire effectif reste en bonne place sur l'agenda international. Les travaux réalisés jusqu'à présent sont les suivants:

- un projet analyse les risques d'abus de personnes morales et de trusts ainsi que d'intermédiaires professionnels. Les éventuelles mesures prises au niveau de la politique sur la base des conclusions de ce projet seront analysées en juin 2018.
- un projet fixant les lignes directrices de l'approche fondée sur les risques pour les professions juridiques, les comptables et les sociétés fiduciaires sera élaboré en collaboration avec le secteur privé et publié probablement en juin 2019.

¹ [http://www.fatf-gafi.org/fintech-regtech/?hf=10&b=0&s=desc\(fatf_releasedate\)](http://www.fatf-gafi.org/fintech-regtech/?hf=10&b=0&s=desc(fatf_releasedate))

La Suisse s'engage pour l'application efficace par tous les pays des normes existantes dans le domaine de la transparence du bénéficiaire effectif, et pour une valorisation de l'approche réglementaire de la Suisse.

FINANCEMENT DE LA PROLIFÉRATION



Le GAFI a remanié sa publication intitulée «Guidance on the Implementation of Financial Provisions of UNSCR to Counter the Proliferation of Weapons of Mass Destruction». Cette publication n'est pas contraignante et vise surtout à prendre en compte les différents développements qui ont eu lieu concernant les résolutions de l'ONU contre l'Iran et la Corée du Nord. En plus de sa mise à jour, elle contient de nouvelles informations sur la coopération entre différentes autorités et sur la surveillance de la mise en œuvre des mesures de sanction.

Lors de plusieurs prises de parole, **la Suisse** s'est engagée pour que la publication s'en tienne aux résolutions correspondantes de l'ONU et pour que son contenu soit correct.

ÉVÉNEMENTS



- La prochaine réunion plénière du GAFI aura lieu du 24 au 29 juin 2018 à Paris.
- La réunion annuelle des experts en typologies a eu lieu du 1^{er} au 4 mai 2018 à Busan.
- Un forum Fintech/Regtech se tiendra en septembre 2018 en Chine.

CONTACT

Dr. Riccardo Sansonetti, Section Intégrité financière, Secrétariat d'État aux questions financières internationales, tél. 058 46 26207, riccardo.sansonetti@sif.admin.ch.

Ce bulletin d'information sur le GAFI paraît deux ou trois fois par an en allemand et en français.

Après la parution, il est disponible sous <https://www.sif.admin.ch/sif/fr/home/dokumentation/publikationen/aktuelle-informationen-schweiz-fsb.html>.

